

COMPTE RENDU

SESSION PLÉNIÈRE 3C

(COMMISSION CONSULTATIVE CITOYENNE)

Date : 09/12/2023

Lieu : Hémicycle

Objet : Session plénière 3C

PRÉSENT.E.S :

51 membres présent.e.s dont 3 pouvoirs, soit 75% de la 3C

Elu.e.s départementaux :

Mme Hélène ROZIS LE BRETON
M. Philippe BRET

Administration

M. Bernard CASTELLS
M. Nicolas BERNADICOU
M. Patrick GUY
M. Abdellatif BEN JEDDOUR
M. Hervé BIANNE
M. Jean-Christophe DEBORD
Mme Laurence MORONVAL

EXCUSÉ.E.S :

Elue départementale :

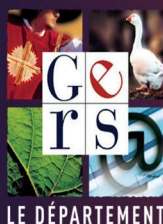
Mme Emeline LAFON

Membres 3C :

Mme Camille ABEILLE, Mme Victoria ANCONA
M. Gérard AZAM, Mme Annabelle BABOU
M. Alain BERNADOY, Mme Gwladys BRUNET
M. Pierre-Clément CADREILS, Mme Julie DARRE
Mme Lola DULAC, Mme Joëlle ESPAGNET
Mme Cylia FITAN, Mme Fabienne TASTET
Mme Séverine KACI DESBOIS, M. Baptiste MARTIN
Mme Gaëlle LAFARGUE, M. Anthony MOUCHET
Mme Odile LOPES DE BARROS, M. Georges FORGET
Mme Danielle DUBOS, M. Kevin JAMIN

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Accueil des nouveaux membres
- Nomination du rapporteur général
- Adoption du compte-rendu de la séance du 23 septembre 2023
- Présentation du sujet sur la « biodiversité »
- Point avancement BPG



Le quorum étant atteint, Mme ROZIS LE BRETON déclare la séance ouverte.

I – ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

2 citoyens ont fait savoir qu'ils renonçaient à siéger à la 3C. Ils ont été remplacés par les personnes figurant sur la liste des suppléants.

Au total, 51 membres sont présents (dont 3 pouvoirs), soit un taux de présence de 75%.

II – NOMINATION DU RAPPORTEUR GÉNÉRAL

Conformément à l'article 7-1 du règlement de fonctionnement de la 3C, M. Adrien ARIES est désigné à l'unanimité, rapporteur général de cette session.

III – ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2023

Rectificatif de la 10^{ème} résolution : « Le BPG est l'unique source de financement des projets ? »
– il était mentionné : « la 10^{ème} résolution est approuvée à la majorité ». Il faut corriger par :
« La 10^{ème} résolution est rejetée à l'unanimité ».

Rappel du vote : Le rapporteur général procède au vote :

Pour : 1
Contre : 35
Blanc : 2

Après cette rectification, le rapporteur général procède au vote pour l'adoption du compte rendu :

Pour : 51
Contre : 0
Blanc : 0

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

IV – PRÉSENTATION DU SUJET SUR LA « BIODIVERSITÉ »

Le Président sollicite la commission pour la création d'un plan d'actions répondant à la question suivante : Comment le Gers, peut-il devenir un territoire « citoyen engagé pour la biodiversité » ?

Présentation des actions du Département en matière de biodiversité par M. Bernard CASTELLS, Directeur de la Direction Territoires et Développement Durable et de M. Nicolas BERNADICOU, Adjoint au chef du service Agriculture et Transition Ecologique.

Présentation de la méthodologie de travail

Présentation des différentes étapes par M. Patrick GUY, Directeur de la Direction Sport, Jeunesse et Engagement Citoyen et M. Abdellatif BEN JEDDOUR, Directeur Adjoint et Chef du service Participation Citoyenne.

Présentation des 3 phases :

1^{ère} phase – 3 mois : Exploration – problématisation (du 09/12/23 au 28/02/24)

2^{ème} phase – 4 mois : Observation – analyse des informations (du 01/03/24 au 30/06/24)

3^{ème} phase – 4 mois : Conclusions – rédaction du rapport / avis (du 01/07/24 au 15/10/24)

La durée totale d'exploration, d'observation, d'analyse et de la rédaction du rapport définitif, est de 11 mois.

Découpage territorial du département en 4 secteurs :

L'intérêt d'un découpage en 4 secteurs est de permettre un travail qualitatif et efficient pour les membres de la 3C en sous-groupe dans le but que chaque membre s'approprie au maximum ce travail sur la biodiversité.

Secteur nord : Baïse-Armagnac, Fleurance-Lomagne, Gascogne-Auscitaine et Lectoure-Lomagne

Secteur Sud : Astarac-Gimone, Auch-1, Auch3, Mirande-Astarac

Secteur Est : Auch2, Gimone-Arrats, L'Isle-Jourdain, Val-de-Save

Secteur Ouest : Adour-Gersoise, Armagnac-Ténarèze, Grand-Bas-Armagnac, Fezensac, Pardiac-Rivière-Basse

Tous les secteurs bénéficieront de réunions, entre le 9 décembre 2023 et 20 janvier 2024, organisées par les référents du service.

Idem entre les phases d'observations et conclusion/rédaction du rapport.

Les séances plénières serviront à mettre en commun, sous forme d'ateliers par secteurs, les données recueillies et préparer les étapes suivantes.

V – Point avancement BPG#3

- 27 idées déposées à ce jour,
- 11 idées en pause,
- Une cinquantaine d'idées en gestation,
- 11 rencontres citoyennes réalisées sur le territoire depuis le 3/11/2023,
- 7 rencontres citoyennes à venir jusqu'au 31/12/2023.

Proposition de prolonger la période de dépôts d'idées

Résolution (choix)

1^{ère} proposition : maintenir le dépôt d'idées du 03/11/2023 au 31/12/2023

2^{ème} proposition : Dépôt d'idées du 03/11/2023 au 31/01/2024

Le rapporteur général procède au vote :

1^{ère} proposition : 5

2^{ème} proposition : 46

La 2^{ème} proposition est retenue à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions diverses, Madame Rozis Le Breton rappelle que la **prochaine séance de la 3C se déroulera le samedi 20 janvier 2024 (toute la journée)** sur le sujet descendant relatif à la biodiversité. Levée de séance à 13h00.